

# POLITIQUE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT

## BILAN DIAGNOSTIC DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

---

*AHOURE Alban A. E.*

*TANO A. Paulin*

*(Consultants)*

**PED N° 03/2008**



Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES

*Année de publication : Avril 2009*

## **Résumé**

*Cette étude vise à faire le bilan diagnostic de l'industrie ivoirienne. Après une analyse des politiques industrielles, nous mettons en exergue les secteurs industriels les plus dynamiques et susceptibles de favoriser la croissance économique dans le contexte de relance économique post-crise en Côte d'Ivoire. Les contraintes pesant sur ce secteur sont aussi relevées.*

*A partir de données de la Banque des Données Financières en Côte d'Ivoire et d'analyses statistiques et économétriques (panel dynamique), l'étude révèle que les branches industrielles qui sont en expansion et susceptibles de soutenir la relance sont les branches des industries extractives, de la construction et de la chimie. Celles qui sont en récession et qui ont besoin d'appui sont les branches des industries du bois, du textile et des chaussures. Des politiques devront ainsi être définies pour une plus grande contribution des industries en expansion à la relance et pour un regain de performance des industries en difficulté.*

*Mots Clés: Performance industrielle, Panel Dynamique, Côte d'Ivoire.*

*JEL Codes : L25, C23, O55*

## **Summary**

*This study aims to appraise the industrial sector in Côte d'Ivoire. Starting from an analysis of the industrial policies, we highlight the most dynamic industrial sub-sectors that may sustain economic growth in the post-crisis economic revival. We focus also on the constraints that impact on industrial development.*

*Based on data from the Banque des Données Financières (BDF) in Côte d'Ivoire and descriptive as well as econometric (dynamic panel) analyses, the study shows that the industrial branches in expansion are the extractive, construction and chemical industries. However, the timber, textile and shoes industries are in decline. The former group will enhance the post-crisis economic revival while the latter needs to be supported. Policies, towards a greater impact of the dynamic sectors on the post-crisis economic growth and for better performance of the industries in trouble, should be defined.*

*Key Words: Industrial Performance, Dynamic Panel, Côte d'Ivoire.*

*JEL Codes : L25, C23, O55*

## **Introduction**

La Côte d'Ivoire a affiché dès le début de son indépendance en 1960, la volonté d'industrialiser son économie. Pour ce faire, elle a adopté différentes politiques industrielles dont l'objectif est de parvenir à transformer localement une bonne partie des matières premières agricoles et minières. Celles-ci ont permis à la Côte d'Ivoire d'avoir un tissu industriel relativement important par rapport aux autres pays de la sous région.

L'évolution du secteur secondaire ivoirien est le reflet des performances économiques du pays. Ainsi, l'industrie a connu un essor rapide de 1960-1980, un ralentissement des activités de 1980 à 1994, suivi d'une relance après la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994. Cependant, la crise sociopolitique qui dure depuis la fin 1999 et qui connaît une gravité depuis septembre 2002 a plongé le secteur industriel dans une grave récession. Le bilan de la guerre fait état de destruction, de départ et de fermeture d'entreprises. Cette dégradation du climat des affaires est accentuée par des contraintes multiples telles que les coûts élevés de certains facteurs de production (l'eau, du téléphone, de l'énergie (gaz, électricité, fuel) et des intrants importés soumis à taxation de plus de 5%) et un environnement macroéconomique et institutionnel peu favorables aux investissements.

L'amorce de la période post-crise impose la détermination de politiques économiques pouvant permettre de rattraper le temps perdu et favoriser un décollage réel de la Côte d'Ivoire vers l'industrialisation, à l'image des dragons d'Asie du Sud-Est et des pays comme l'Inde et le Brésil. Il apparaît donc opportun de faire un bilan diagnostique de l'industrie ivoirienne en vue de dégager des propositions de politique économique en faveur de la dynamisation de ce secteur. En d'autres termes, comment a évolué le secteur industriel en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance ? Quels sont les politiques industrielles et les secteurs d'activité les plus dynamiques et susceptibles de créer la croissance économique et favoriser le développement ?

La présente étude vise à mettre en exergue les voies et moyens nécessaires à la reprise de l'industrialisation après six années de crise socio- politique. Elle se propose donc d'analyser les politiques et stratégies de développement industriel de la Côte d'Ivoire. Ainsi, la section suivante sera consacrée à l'analyse des politiques industrielles adoptées en Côte d'Ivoire de l'indépendance à nos jours. La deuxième section s'intéresse aux caractéristiques de l'industrie, particulièrement à la structuration de l'industrie. La troisième section porte sur

les performances industrielles. La quatrième présente le cadre d'analyse des contraintes pesant sur le développement industriel tandis que la cinquième porte sur les perspectives en cours et formule quelques recommandations se dégageant des premières analyses.

## **1. Les politiques industrielles en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance**

La présente section met en exergue les différentes politiques qui ont été appliquées tout en relevant les points forts ainsi que les raisons qui justifient les changements stratégiques ou l'échec de ces politiques à faire de la Côte d'Ivoire, un pays industriel à l'instar des nouveaux pays industrialisés. Ces politiques industrielles ivoiriennes peuvent se décliner en trois phases essentielles.

### **1.1. La phase de la croissance régulière : 1960-1980**

Dès son indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a opté pour le libéralisme économique, l'initiative privée et l'ouverture de l'économie aux capitaux et échanges extérieurs. De 1960 à 1980, elle a bénéficié d'un contexte économique et politique stable, d'un environnement fiscal et institutionnel évolutif et favorable. Le pays a connu une croissance rapide au rythme de 7% par an en moyenne, liée essentiellement à une agriculture d'exportation qui a soutenu les investissements en matière d'infrastructures et d'industries.

La politique industrielle mise en place, prônait la substitution aux importations, avec le développement de la production de biens de base (1960-1970) et le développement des industries d'exportation, avec la conquête des marchés extérieurs (1970-1980). Elle a porté concrètement sur l'intensification de la valorisation des ressources locales, la création d'unités industrielles tournées vers l'exportation, l'amorce d'une industrie tournée vers la sous région, le développement de la coopération sous régionale et la promotion de l'ivoirisation du secteur industriel au niveau du contrôle du capital, des emplois et du management. Le code des investissements élaboré à la veille des indépendances (loi n°59-134 du 3 septembre 1959) avait pour objectifs de favoriser l'attrait des capitaux privés, le renforcement de la politique d'ivoirisation des cadres et l'émergence d'une agro-industrie en vue de la valorisation des ressources agricoles.

Pour atteindre les objectifs fixés, des structures institutionnelles d'appui vont voir le jour. De 1960 à 1970 seront créés la Société Nationale de Financement (SONAFI), la Banque Ivoirienne de Développement Industriel (BIDI) et le Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI) pour assurer un appui technique et financier aux entreprises, à l'entrepreneuriat et favoriser le crédit à la consommation. L'élaboration de stratégies d'attrait des investissements étrangers sera par ailleurs confiée au Bureau de Développement Industriel qui voit le jour en 1972. Au niveau des organismes associatifs, on peut noter la création en 1965 de la Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire et de l'Union Patronale de Côte d'Ivoire.

La politique industrielle au cours des deux premières décennies d'indépendance va donner des résultats satisfaisants. Ainsi, le nombre d'entreprises créées est passé de 110 en 1960 à 705 en 1980, soit une progression de 9% par an. Les investissements industriels sont passés de 22 milliards de FCFA en 1960 à 701 milliards de FCFA en 1980, avec une forte participation de l'Etat à la création des unités industrielles. Les exportations totales se chiffraient à 752,5 milliards de FCFA en 1980 contre 46,2 milliards de FCFA en 1960. Le nombre des emplois créés a progressé de 13000 en 1970 à 71400 salariés en 1980. Le taux d'ivoirisation de l'emploi s'est accru, passant de 60% en 1970 à 75% en 1980<sup>1</sup>.

Dans l'ensemble, les objectifs poursuivis par l'Etat de 1960 à 1980, en termes de croissance des activités industrielles ont été atteints. Cependant, il faut noter la faible diversification du tissu industriel à cette époque avec la prédominance des secteurs de l'agro-industrie et du textile et une forte concentration des activités (à plus de 75%) à Abidjan. Kouassy, Pegatienan et Bamba (2004) indiquent que la politique d'ivoirisation des cadres prônée au cours de cette période a eu pour conséquence d'inciter les ivoiriens à rechercher des emplois salariaux au détriment de l'entrepreneuriat. Cette période est marquée par le contrôle des prix (des produits, de l'emploi) et par des politiques tarifaires sélectives, qui comme le fait remarquer Sanjaya (2004), sont susceptibles de diluer l'incitation à investir dans le développement des capacités, des connaissances concurrentielles et dans l'innovation. Kouassy, Pegatienan et Bamba (2004) mettent par ailleurs en cause le rôle des politiques industrielles dans le succès industriel de cette période en relevant la prééminence de la stabilité internationale et de l'accroissement des prix des matières premières.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé (2008) : *"Le secteur industriel et la crise sociopolitique du 19 septembre 2002 : impacts et perspectives"* et Ministère de l'Industrie et de Promotion du Secteur Privé (2008) : *"Politique d'industrialisation de la Côte d'Ivoire"*

## 1.2. La phase de croissance cyclique : 1980-1999

Au succès industriel des décennies 1960-1980, vont se succéder une période de ralentissement des activités économiques (1980-1994), et une période de reprise (1994-1999). La première période est caractérisée par un déficit extérieur lié à un surendettement et à la crise mondiale (baisse des demandes d'importation et des cours des matières premières, hausse du dollar, crise énergétique, etc.). On observe un effondrement du système industriel. Cette période de crise économique va faire place à la reprise économique consécutive à la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. La relance économique (1994-1999) va en effet s'accompagner d'une résorption des déséquilibres économiques et financiers profonds apparus au cours de la période 1980-1994, et d'une amélioration de la compétitivité du pays.

Au niveau de la première phase ou phase de ralentissement, il faut noter que la crise financière va favoriser l'intervention des institutions financières internationales à travers trois programmes d'ajustements structurels (PAS) en 1982, 1990, 1993. Dans le même moment, le gouvernement initie un plan quinquennal (1980-1985) axé sur la recherche d'une croissance maximale de la valeur ajoutée, l'amélioration de la compétitivité et de l'appareil de production et l'ivoirisation de la main d'œuvre et du capital. A partir de 1990, l'Etat va amorcer également une politique de désengagement progressif de l'appareil productif par la privatisation d'une trentaine d'entreprises publiques.

La mise en œuvre de ce plan n'a pas donné les résultats escomptés. L'industrie étant handicapée par une faiblesse structurelle et technologique, l'Etat s'engagera dans un second plan d'industrialisation (1985-1993). Un Schéma Directeur de Développement Industriel (SDI) est élaboré en 1984 grâce à l'assistance technique de l'ONUDI<sup>2</sup> et du PNUD<sup>3</sup>, pour soutenir la réalisation du plan. Mais, ce programme n'a malheureusement pas été mis en œuvre faute de financements. Des mesures d'accompagnement seront ainsi prises, en l'occurrence l'adoption d'un nouveau Code des Investissements en 1984 visant à offrir des mesures incitatives pour la création et l'ivoirisation des emplois, et à mettre en place un prêt de restructuration pour le développement industriel. Ce code a ainsi instauré une prime à l'exportation (soit 1,1 milliards de FCFA à 26 entreprises en 1986 jusqu'à 107 milliards de FCFA à 93 entreprises en 1993) et une taxe de coopération régionale (subvention indirecte à toutes les entreprises industrielles qui font la conquête de marchés dans la sous région).

---

<sup>2</sup> Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

<sup>3</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement

L'application du Code des Investissements révisé et des différentes mesures a permis un léger accroissement du niveau des investissements passant de 1523,5 milliards de FCFA en 1985 à 1643,1 milliards de FCFA en 1993, la création de 148 entreprises supplémentaires et la restructuration et la modernisation de 113 firmes en difficulté. Mais, le niveau de l'emploi dans l'industrie s'est dégradé, passant de 91873 en 1985 à 64801 en 1993<sup>4</sup>. Cela met en exergue l'insuffisance des PAS et des politiques industrielles de cette époque à répondre efficacement aux contraintes imposées par l'environnement international. La longue période de ralentissement économique (1980-1993) va exiger la mise en œuvre de politiques plus vigoureuses pour une relance et une plus grande compétitivité de l'industrie ivoirienne.

La seconde phase ou phase de relance économique (1994-1999) est marquée par l'ajustement monétaire de janvier 1994. La dévaluation de 50% du Franc CFA a affecté positivement et substantiellement la compétitivité de l'activité industrielle, et a offert de nouvelles opportunités à exploiter. Une réactualisation du SDI au nouveau contexte macroéconomique a abouti à l'élaboration d'un Programme Intégré de Développement Industriel de la Côte d'Ivoire en novembre 1996, avec l'appui technique de l'ONUDI et du PNUD. Ce programme visait à faire de la Côte d'Ivoire un grand pays industrialisé, producteur et exportateur de produits finis et semi-finis, grâce à la transformation accrue de ses ressources agricoles, minières et pétrolières.

La politique industrielle s'est appuyée essentiellement sur les stratégies suivantes : la valorisation des ressources locales et l'accès à celles-ci, le renforcement de la compétitivité des entreprises industrielles, la promotion des exportations, la restructuration et la modernisation des entreprises existantes, le financement de l'industrie nationale, l'appui aux PME/PMI<sup>5</sup>, la promotion d'une culture industrielle et le développement du secteur privé et de l'initiative privée ainsi que la promotion active des investissements.

Un nouveau Code des Investissements a été élaboré en 1995, prévoyant deux régimes d'incitation distincts : le régime de déclaration pour les petits investissements et le régime de l'agrément qui s'adresse aux investissements dont le montant est supérieur à 500 millions de F.CFA. La poursuite de la politique de désengagement du secteur productif s'est traduite par la privatisation de toutes les sociétés d'Etat.

---

<sup>4</sup> Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé (2008) : *"Le secteur industriel et la crise sociopolitique du 19 septembre 2002 : impacts et perspectives"* et Ministère de l'Industrie et de Promotion du Secteur Privé (2008) : *"Politique d'industrialisation de la Côte d'Ivoire"*

<sup>5</sup> Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries

L'économie a enregistré au cours de cette phase une forte croissance (7% en moyenne par an) redonnant ainsi à l'industrie ivoirienne un regain de dynamisme et de compétitivité, notamment pour les entreprises tournées vers l'exportation. Les résultats globaux se sont nettement améliorés suite aux réformes amorcées depuis 1994. En 1997, on comptait 400 entreprises industrielles modernes dont les plus importantes sont dans l'agro-industrie et le sous secteur du textile. Le chiffre d'affaires de l'industrie est passé de 1016,4 milliards de FCFA en 1993 à 1950,2 milliards de FCFA en 1995, pour atteindre 2144,6 milliards de FCFA en 1997. La valeur ajoutée moyenne est passée de 354 millions de F.CFA en 1993 à 652 millions en 1995 puis à 798,6 millions de FCFA en 1997. Mais, cette croissance des activités industrielles ne sera pas pourvoyeuse d'emplois car le nombre de travailleurs dans le secteur passe de 60739 en 1993 à environ 55000 en 1998, soit une baisse de 9,44%<sup>6</sup>.

Cette période de reprise industrielle va être freinée par le coup d'Etat du 24 décembre 1999 et la crise militaro-politique que connaît la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002. La crise ne va pas cependant enrayer le désir d'industrialisation de la Côte d'Ivoire, qui va s'insérer dans une dynamique industrielle sous-régionale.

### **La phase de crise socio-politique: 2000 à nos jours**

La crise socio-politique que traverse la Côte d'Ivoire depuis la fin 1999, particulièrement le conflit armé qui a débuté en septembre 2002, a détérioré le climat des affaires en Côte d'Ivoire et fragilisé davantage le tissu industriel. Cette crise a intensifié les problèmes structurels de l'industrie ivoirienne, notamment l'insuffisance du dispositif institutionnel et réglementaire, la faible compétitivité, la faiblesse de l'innovation et l'insuffisance des infrastructures. L'industrie va connaître des soubresauts marqués par la baisse de la production du fait de la délocalisation de différentes entreprises et de l'environnement socio-politique et économique. La production industrielle qui connaît une croissance positive de 27,6% entre 1996 et 1999, va chuter de 19,8% entre 1999 et 2003 avant de croître de 19,6% entre 2003 et 2007. Les sous secteurs les plus fragilisés par la crise sont ceux du *Textile et Chaussures* (-66,5% entre 1999 et 2003 et -33,9% entre 2003 et 2007), de *l'Agro-alimentaire* (-37,6% entre 1999 et 2003 et -7,4% entre 2003 et 2007), *l'industrie du*

---

<sup>6</sup> Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé (2008) : "Le secteur industriel et la crise sociopolitique du 19 septembre 2002 : impacts et perspectives" et Ministère de l'Industrie et de Promotion du Secteur Privé (2008) : "Politique d'industrialisation de la Côte d'Ivoire"



*Bois* (+3,6% entre 1999 et 2003 mais -89,3% entre 2003 et 2007)<sup>7</sup> puis dans *l'Industrie de l'Automobile, de la Mécanique et de l'Electricité* (+1,7% entre 1999 et 2003 mais -44,4% entre 2003 et 2007).

Pour soutenir le secteur industriel, le gouvernement ivoirien va prendre un certain nombre de mesures visant des allègements fiscaux, la réforme des procédures de dédouanement, l'amélioration de la fluidité routière et le remboursement de la dette intérieure. Les annexes fiscales à la loi de finances pour la gestion 2003<sup>8</sup> et 2004<sup>9</sup> ont permis d'offrir en l'occurrence une exonération de l'impôt minimum forfaitaire en faveur des entreprises déficitaires situées en zone de guerre au titre des années 2002 à 2005, et des mesures fiscales exceptionnelles en faveur d'entreprises et de filières en difficulté. Ainsi, le secteur du textile a bénéficié d'une réduction de 80 à 50% du taux de chiffre d'affaires requis à l'exportation pour bénéficier de l'application de la retenue à la source prévue par l'article 271 du Code Général des Impôts.

En plus des mesures internes, la Côte d'Ivoire va s'intégrer dans une vision de développement industriel régional pour dynamiser son secteur industriel qui malgré la crise demeure le plus avancé et le plus diversifié des pays de l'UEMOA<sup>10</sup>. Ces pays ont convenu en effet de devenir un acteur significatif de la mondialisation (en s'intégrant de manière à devenir des acteurs du processus de mondialisation) à travers un développement industriel durable. Pour ce faire, une Politique Industrielle Commune (PIC) a été adoptée. Les principes directeurs de cette politique sont le renforcement de la concurrence par le respect et l'application des règles de concurrence, le développement de la solidarité et la coopération au sein de l'union. La PIC repose sur six programmes.

- *Le développement des structures et des programmes de promotion de la qualité*, pour favoriser des produits conformes aux normes internationales et l'acquisition de labels.
- *La mise à niveau des entreprises et de leur environnement*, afin de les préparer à l'avènement de l'union douanière et à leur intégration dans l'économie mondiale.
- *La promotion de réseaux d'information*, pour la collecte, le traitement et la diffusion d'informations fiables.

---

<sup>7</sup> Voir Tableau 2

<sup>8</sup> Loi No 2003-206 du 07/07/2003, JORCI No 1, numéro spécial du 14/07/2003

<sup>9</sup> Loi No 2004-271 du 15/04/2004, JORCI No 1, numéro spécial du 28/04/2004

<sup>10</sup> Union Economique et Monétaire Ouest Africain

- *La promotion des investissements et des exportations* afin de donner à l'UEMOA l'image d'une zone émergente, attractive pour les investissements internationaux et d'accélérer le transfert en son sein de savoir-faire technologique.
- *Le développement des PME-PMI*, pour permettre d'exploiter les opportunités et de densifier le tissu industriel de l'UEMOA.
- *Le renforcement de la concertation au niveau sous-régional*, afin de favoriser l'instauration progressive d'un environnement propice au développement du secteur privé et d'accélérer le processus de réformes dans les secteurs clés comme le transport, l'énergie, les télécommunications, etc.

Les politiques en faveur de la relance industrielle et l'amorce de la sortie de crise en Côte d'Ivoire, vont favoriser l'accroissement de la production industrielle à partir de 2004. Les sous secteurs de *l'Extraction de Pétrole et Mines*, des *Industries Diverses*, des *Matériaux de Construction* et de *Chimie* connaissent une croissance notable de la production entre 2003 et 2007. L'indice de production industrielle croît sur la période respectivement de +130,7%, 244,2%, 60,6% et 14,5% pour les industries citées.

La baisse de la production pendant les premières années de crise, va être suivie par une reprise globale à partir de 2004 avec une croissance de la production industrielle de +3,2%, +7,3% et +11,4% respectivement en 2004, 2005 et 2006. Ce processus de croissance est cependant freiné en 2007 avec une baisse de 3,1% de la production industrielle par rapport à 2006. Ce ralentissement est lié entre autres à une baisse dans des sous-secteurs précédemment dynamiques tels que *l'Extraction de Pétrole et Mines* (-16,3% en 2007) et une chute plus forte de la production dans *l'Industrie du Bois* (-33,9% en 2007). On peut toutefois noter que la production industrielle connaît une hausse de 1,4% entre mai 2007 et mai 2008, ce qui indique une relance des activités en 2008 qui est soutenue par des hausses importantes dans *l'Industrie du Bois* (+71,4%), dans *l'Auto, Mécanique et Electricité* (+6,4%) et une faible reprise dans les *Industries Extractives* (+0,9%). Ces résultats qui font ressortir une meilleure santé de l'Industrie Ivoirienne au cours des cinq dernières années ne peuvent occulter les faiblesses structurelles sur lesquelles repose cette industrie qui s'observent à travers les caractéristiques de ce secteur.

## **2. La structure de l'industrie ivoirienne**

L'industrie ivoirienne est caractérisée par sa diversité selon les différents secteurs d'activités, mais également par sa grande sensibilité à la conjoncture économique et à l'environnement sociopolitique. Elle est dominée par le secteur privé formel et elle comprend vingt-quatre (24) branches en 2008<sup>11</sup>. L'évolution du nombre d'entreprises est globalement en adéquation avec les cycles économiques en Côte d'Ivoire. Les périodes de récession ou crise (1990-1993, 1999-2000, 2002) sont marquées par une diminution du nombre d'entreprises tandis que les périodes de relance (1993-1998) entraînent un accroissement du nombre d'entreprises et des investissements. L'industrie ivoirienne est dominée par les PME/PMI. En effet, sur les 3022 entreprises recensées à la centrale des bilans en 2002, on dénombrait 88 % de PME/PMI (voir Tableau 1).

**Tableau 1 : Evolution du Nombre d'Entreprises et Part des PME-PMI de 1980 à 2002**

Période	Entreprises recensées	Variation (%)	Total PME-PMI	% PME-PMI
1980	2388	-	1934	81
1985	2199	-7.91	2037	84
1990	2425	10.28	1865	85
1993	2121	-12.5	1823	86
1996	2539	19.71	2122	83,6
1997	2839	11.82	2398	84,5
1998	3147	10.85	2910	92,5
1999	3074	-2.32	2747	89,4
2000	2942	-4.29	2447	83,2
2001	3150	7.07	2799	88,9
2002	3022	-4.06	2658	88

Source : BDF /INS<sup>12</sup> de 1980-2002 et Nos calculs (détermination des pourcentages)

Selon le Document de Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté (DSRP, 2009), le secteur secondaire est dominé par deux sous secteurs : les industries agroalimentaires et les industries chimiques, qui constituent respectivement 33 et 28,5 % du tissu industriel national. Ces deux grands secteurs sont suivis de ceux des industries de l'énergie électrique et de l'eau, des industries diverses et des industries des métaux de construction, avec respectivement 8,9 %, 8 % et 5,3 % du tissu industriel national. Enfin, les industries du bois, les industries du textile et de la chaussure, les industries mécaniques, automobiles, électriques et les industries extractives, représentent respectivement 5 %, 4,6 %, 3,9 %, et 2,8 %.

<sup>11</sup> Gouvernement de Cote d'Ivoire (2009) : "DSRP 2009: Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté"

<sup>12</sup> BDF : Banque des Données Financières ; INS : Institut National de la Statistique.

Au niveau de la structure du capital, les statistiques<sup>13</sup> montrent que les PME/PMI, sont détenues seulement à 26 % par des intérêts privés ivoiriens, soit à 74 % par les investisseurs étrangers. Elles ne contribuent que pour 18 % environ de la valeur ajoutée de ce secteur, avec 12 % des investissements et 23 % des emplois modernes. A l'image des PME/PMI, les 400 grandes entreprises recensées avant la crise (2002) sont détenues à 80 % par des capitaux étrangers. Ces entreprises représentent plus de 70 % de la main d'œuvre et plus de 80 % de la valeur ajoutée manufacturière du secteur moderne.

L'activité de la branche des industries agroalimentaires constitue la moitié des activités des agro-industries, soit un quart de l'activité industrielle ivoirienne. L'agroalimentaire regroupe principalement la minoterie (production et exportation de farine de blé), le décorticage du riz, la transformation du café et du cacao, la production du sucre, les oléagineux, les conserves de poissons, les boissons, les huileries. Elle représente à elle seule près des trois quarts de la valeur ajoutée et de l'emploi du secteur manufacturier en 1998. En 2005, cette branche contribuait à hauteur de 12,44 % du PIB contre 21 % en 2000 (Ministère de l'Economie et des Finances, 2008<sup>14</sup>). Cette baisse pourrait s'expliquer par la crise militaro-politique que connaît le pays depuis 2002. Après une chute de la production dans l'agro-alimentaire sur la période 2002-2003 (-16,5 % en 2002 et -20,3 % en 2003), une reprise est observée à partir de 2004 avec une augmentation de 1,6 % (2004) et de 4,6 % en 2005.

Ce sous-secteur connaît cependant une fois encore une baisse de la production en 2006 (-16,4 %) qui sera suivie d'une faible reprise en 2007 (+4,3 %) puis d'un ralentissement en 2008 (-1,3 % entre mai 2007 et mai 2008). En réalité, la crise a exacerbé la contre performance de cette branche. Kouassi (2000) indique en effet bien avant la crise, que la structure du marché dans ce sous secteur, caractérisée par la protection et la concentration, n'était pas favorable à l'efficience économique.

Contrairement à l'Agroalimentaire, il est observé une forte croissance dans les *Industries Extractives* sur les périodes 1999-2003 (+82,6 %) et 2003-2007 (+130,7 %) ainsi qu'au niveau des *Industries Diverses* sur la période 2003-2007 (+244,2 %). Par ailleurs, l'on

---

<sup>13</sup>Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé (2008) : "Le secteur industriel et la crise sociopolitique du 19 septembre 2002 : impacts et perspectives" et Ministère de l'Industrie et de Promotion du Secteur Privé (2008) : "Politique d'industrialisation de la Côte d'Ivoire"

<sup>14</sup> Ministère de l'Economie et des Finances (2008) : « La Côte d'Ivoire en Chiffres 2007 »

note une forte concentration des entreprises industrielles à Abidjan. La capitale économique compte près de 90 % des unités industrielles installées.

Il apparaît ainsi que le secteur industriel en Côte d'Ivoire est dominé par des investissements étrangers. Dans l'ensemble, les investissements sont orientés vers les PME/PMI et largement concentrés dans la ville d'Abidjan. Le secteur prédominant est celui de l'agroalimentaire, mais ce secteur connaît une baisse d'activité du fait de la crise. Les statistiques mettent en exergue une croissance de la production dans les branches des industries extractives et des industries diverses. Mais, il demeure important de dégager à travers une analyse plus rigoureuse les branches en expansion tant au niveau de la production, de la demande adressée aux produits, de la valeur ajoutée que de l'absorption de la main d'œuvre. La section suivante permet de mettre en exergue les branches industrielles les plus performantes.

### **3. Performance des branches industrielles**

Il s'agit d'une analyse empirique qui se fonde sur des données du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Banque des Données Financières (BDF) et des méthodes de statistiques descriptives et économétriques. Les résultats sont discutés après une présentation de la méthode d'analyse.

#### **3.1. La Méthode d'Analyse**

##### **3.1.1. Les données**

Les données utilisées proviennent du Ministère de l'Economie et des Finances à travers une exploitation du document « La Côte d'Ivoire en Chiffres 2007 », et de la Banque des Données Financières (BDF), affiliée à l'Institut National de la Statistique (INS) qui, à partir des bilans fournis par les entreprises, compile et offre des statistiques annuelles sur les activités des firmes.

La première source de données nous informe sur l'évolution par branche industrielle, de l'Indice de Production Industrielle (IPI) de 1997 à 2007. La désagrégation de l'IPI permet de cerner les branches qui connaissent une hausse de la production au cours du temps.

Les données de la BDF concernent environ 470 entreprises industrielles par an sur la période 2003-2006. Elles procurent des informations par branches industrielles, sur la production, le capital, les effectifs, les frais du personnel, la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires et le résultat net. Il est retenu dans cette étude que les entreprises comprenant un personnel d'au moins deux employés en vue d'éliminer les cas d'entreprises individuelles. Les firmes sont regroupées en neuf branches selon la nomenclature utilisée par le Ministère de l'Economie et des Finances : les industries extractives et raffineries (4,6 % de l'échantillon en 2006), l'agroalimentaire (21,4 %), le textile et les chaussures (5,7 %), le bois (10,5 %), la chimie (8,6 %), les matériaux de construction (11,1 %), l'industrie liée à l'automobile, la mécanique et l'électricité (4,8 %), les industries diverses (31,6 %) et la production de l'eau et l'électricité (1,7 %).

### **3.1.2. Le modèle économétrique**

L'analyse économétrique permet de vérifier si les branches industrielles diffèrent significativement les unes des autres dans leur impact sur la croissance du chiffre d'affaires, la variation dans la valeur ajoutée et la croissance des emplois dans le secteur industriel. La structure longitudinale de nos données et la nécessité de capter les effets de long terme nous conduisent à l'utilisation de la méthode économétrique des données de panel. Cette technique permet l'étude de la dynamique du changement et des effets de court et long terme.

Nous prenons en compte trois variables expliquées pour analyser la performance des branches industrielles. Il s'agit notamment de la valeur ajoutée, mesurée en milliards de F. CFA (VA), du logarithme du Chiffre d'Affaires (en milliards de F. CFA) et du logarithme du nombre d'employés. Les variables explicatives selon la spécification retenue sont : le logarithme du capital en milliards de F. CFA le logarithme du chiffre d'affaires en milliards de F. CFA, le logarithme des frais du personnel en milliards de F. CFA, le logarithme du nombre d'employés, les variables muettes indiquant les branches industrielles et les variables muettes temporelles. Ainsi, nous estimons un modèle de production de type Cobb-Douglas log-linéaire :

$$Y_{i,t} = \alpha Y_{i,t-1} + \beta_1 K_{i,t} + \beta_2 CA_{i,t} + \beta_3 FPsl_{i,t} + \beta_4 Brch_{i,t} + \lambda_i + \nu_t + e_{i,t} \quad (1)$$

Où  $Y$  représente le log du chiffre d'affaires, la valeur ajoutée<sup>15</sup> ou le log des effectifs d'employés ;  $K$  est le capital,  $CA$  est le chiffre d'affaires,  $FPsl$  représente les frais du personnel ou l'emploi selon la spécification et  $Brch$  un ensemble de variables muettes pour les branches.

Les  $\alpha$ ,  $\beta_j$ ,  $j = 1, 2, 3, 4$  sont les paramètres à estimer.  $\lambda_i$ , l'effet fixe ou le facteur d'hétérogénéité des entreprises, prend en compte tous les facteurs (non observés) constants dans le temps qui ont un impact sur l'évolution de la valeur ajoutée, la croissance de l'emploi ou la croissance du chiffre d'affaires.  $\nu_t$  est l'effet spécifique temporel et  $e_{i,t}$  le terme d'erreur particulier qui se réfère aux facteurs non observés (qui varient dans le temps) ayant un impact sur les variables dépendantes.

La Méthode des Moments Généralisés (*GMM*) en panel dynamique donne une estimation efficiente d'un tel modèle (contrairement aux *MCO*) en permettant de contrôler pour les effets spécifiques individuels et temporels et de pallier les biais d'endogénéité des variables telles que le capital. En fait, les entreprises susceptibles de dégager une valeur ajoutée ou un chiffre d'affaires plus élevé et capables donc d'offrir plus d'opportunités d'emploi sont aussi celles vers lesquelles les capitaux sont le plus orientés pour un réinvestissement ou des investissements nouveaux.

Un des estimateurs les plus appropriés en échantillons finis pour l'équation (1) est l'estimateur *GMM* en système (*Sys-GMM*) de Blundell et Bond (1998)<sup>16</sup>. Leur modèle permet de générer des estimateurs efficaces en panel dynamique pour des analyses portant sur de courtes périodes ( $T$  est petit). Ce modèle complète celui de *GMM* en différence de Arellano et Bond (1991) qui connaît une faiblesse asymptotique et des biais en échantillons finis. L'estimateur de Blundell et Bond porte sur l'estimation simultanée de l'équation en différence première (2) associée à l'équation en niveau (1). Il élimine les effets spécifiques des entreprises tout en prenant pour instruments des niveaux appropriés de valeurs retardées pour toutes les variables potentiellement endogènes. Si nous notons  $X$  la matrice des variables

<sup>15</sup> Cette variable n'est pas mesurée en valeurs logarithmiques parce qu'elle prend des valeurs négatives.

<sup>16</sup> Voir Baltagi, B. H. (2008) : « Econometric Analysis of Panel Data », Wiley, 4th edition; pp. 147-180

explicatives autres que la variable retardée de  $Y$  dans l'équation à niveau (1), l'équation en différence est :

$$Y_{i,t} - Y_{i,t-1} = \alpha (Y_{i,t-1} - Y_{i,t-2}) + \beta' (X_{i,t} - X_{i,t-1}) + (v_t - v_{t-1}) + (e_{i,t} - e_{i,t-1}) \quad (2)$$

soit 
$$\Delta y_{i,t} = \alpha \Delta y_{i,t-1} + \beta' \Delta X_{i,t} + \Delta v_t + \Delta e_{i,t} \quad (2')$$

Les hypothèses fondamentales définies (Arrelano et Bond, 1991 ; Blundell et Bond, 1998) sont:

- les termes d'erreur ne sont pas autocorrélés :  $E[e_{i,t} \cdot e_{i,t-s}] = 0 \quad \forall s \geq t$ , (3)
- les conditions initiales sont prédéterminées par au moins une période :  $E[Y_{i,t} \cdot e_{i,t}] = 0$  pour  $i=1, \dots, N$  et  $t=3, \dots, T$ . Ce qui implique  $m = \frac{1}{2}(T-1)(T-2)$  restrictions ou conditions d'orthogonalité qui sont linéaires en  $\alpha$  :

$$E[Y_{i,t-s} \cdot \Delta e_{i,t}] = 0 \quad \text{pour } s \geq 2 \text{ et } t = 3, \dots, T \quad (4)$$

- la satisfaction des T-2 non redondantes conditions additionnelles de moments (Baltagi, 2008, p.161) :

$$E[\Delta Y_{i,t-1} \cdot (\lambda_i + e_{i,t})] = 0 \quad \text{pour } t = 3, \dots, T \quad (5)$$

Ces conditions de moments associées aux conditions sur l'équation en première différence de Arellano et Bond (1991) permettent de déterminer l'estimateur de *GMM*. Les conditions sont données par :

$$W' \Delta Y = W' (\Delta Y_{-1}) \alpha + W' \Delta e \quad (6)$$

Où  $W$  est la matrice des instruments (voir Baltagi, 2008, p. 150).

Arrelano et Bond (1991) proposent un test approprié pour la vérification de l'hypothèse fondamentale d'absence d'autocorrélation de second ordre des termes d'erreur dans l'équation en différence :  $E[\Delta e_{i,t} \cdot \Delta e_{i,t-2}] = 0$  . Une suridentification (nombre surélevé



d'instruments) du modèle est attendue pour  $T \geq 4$ . Le test de Sargan/Hansen (Arellano et Blond, 1991 ; Arrelano et Bover, 1995) est élaboré pour vérifier par ailleurs les contraintes de suridentification ou de validité des instruments.

L'estimation du modèle de *GMM* en système en deux étapes (asymptotiquement plus efficient que l'estimation en une seule étape) est faite à l'aide de la commande *xtabond2* (Roodman, 2006) de Stata. La méthode de Windmeijer (2005) de correction de la matrice de covariance en échantillon fini permet d'éliminer le potentiel biais qui pourrait découler de l'estimation en deux étapes.

### **3.2. Les résultats**

Nous dégageons les branches industrielles les plus performantes à partir de l'analyse des résultats des statistiques descriptives avant d'examiner ceux provenant des estimations économétriques.

#### **3.2.1. Les résultats statistiques**

Durant la période 1994-1999, le secteur industriel a connu une croissance d'environ neuf (9) %, marquée par la hausse du taux d'utilisation des capacités productives qui est passé de 75 % en 1993 à 88 % en 1999. Le dynamisme des exportations, lié à la dévaluation du F. CFA, et la hausse de la demande intérieure ont fortement contribué à ces performances (Ministère de l'Economie et des Finances, 2008). On observera cependant une stagnation de la production industrielle en 1999-2003 (-19,8 %) qui sera suivie d'une relance à partir de 2004 (+19,6 % en 2003-2007).

La performance des branches industrielles est déterminée à partir de l'analyse de l'évolution de quatre indicateurs que sont : l'Indice de Production Industrielle, le Chiffre d'Affaires, la Valeur Ajoutée et l'Emploi.

Le Tableau 2 donne le taux de croissance de l'Indice de Production Industrielle sur la période 1997-2007, désagrégé selon les sous secteurs industriels retenus. Il ressort que pendant la période de crise 2003-2007, les secteurs d'activités industrielles qui ont connu un

accroissement de la production sont les industries de l'Extraction de Pétrole et Mines (+130,7 %<sup>17</sup>), des Matériaux de Construction (+60,6 %), les Industries Diverses (+244,2 %), la Chimie (+14,5 %) et l'Electricité et Eau (+9,7 %). Ces performances sont en relation avec le dynamisme de l'activité de raffinage, la hausse de la consommation intérieure et la reprise des exportations d'électricité vers les pays limitrophes.

**Tableau 2: Taux de Croissance (%) de l'Indice de Production industrielle de 1997 à 2007**

INDUSTRIES	Croissance annuelle											Croissance pluriannuelle ou périodique			
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	96-99	99-03	03-07	Mai07-Mai08
INDUS 1	-7.7	-24.8	2.5	-13.6	-32.4	79.5	74.2	3.5	10.7	140.6	-16.3	-28.9	82.6	130.7	0.9
INDUS 2	7.5	9.0	9.5	-4.8	-1.5	-16.5	-20.3	1.6	4.6	-16.4	4.3	28.2	-37.6	-7.4	-1.3
INDUS 3	16.8	37.9	-4.1	-32.4	-12.1	-23.8	-25.9	7.8	-38.9	-27.5	38.4	54.4	-66.5	-33.9	-9.5
INDUS 4	-6.5	22.0	-13.9	0.2	4.0	-4.2	3.7	-25.7	-26.4	-38.7	-68.2	-1.8	3.6	-89.3	71.4
INDUS 5	17.1	8.6	-4.5	-5.2	-0.1	4.9	-2.4	8.3	8.5	-1.3	-1.2	21.5	-2.9	14.5	-6.2
INDUS 6	44.3	5.8	1.8	-17.6	-15.8	9.8	-21.7	25.7	2.6	-8.1	35.6	55.4	-40.4	60.6	11.1
INDUS 7	0.4	13.4	-12.1	-4.5	-2.6	1.7	7.5	-36.6	66.3	-20.2	-33.9	0.1	1.7	-44.4	6.4
INDUS 8	6.2	65.8	-3.1	25.6	-16.3	-52.4	-24.9	3.8	149.1	16.9	13.8	70.6	-62.4	244.2	43.9
INDUS 9	20.3	1.5	16.5	-0.3	2.1	7.9	-4.3	4.7	6.0	-0.4	-0.7	42.3	5.1	9.7	4.1
Total	11.6	10.8	3.1	-7.7	-4.1	-4.4	-5.2	3.2	7.3	11.4	-3.1	27.6	-19.8	19.6	1.4

Source: Nos Calculs à partir des données de la BDF/INS

INDUS 1 = Extraction de pétrole /mines et Raffinerie, INDUS 2 = Industrie Agro-alimentaire, INDUS 3 = Textile – chaussures, INDUS 4 = Bois, INDUS 5 = Chimie, INDUS 6 = Matériaux de construction, INDUS 7 = Auto, mécanique électricité, INDUS 8 = Industries diverses, INDUS 9 = Energie électricité, eau.

Le chiffre d'affaires moyen est en hausse sur la période. Il passe de 6,82 milliards de F.CFA en 2003 à 7,28 milliards en 2006 soit une augmentation de 6,74 %. Les secteurs d'activités industrielles pour lesquels le chiffre d'affaires moyen croît sur la période sont ceux des *Industries Extractives et Raffinerie* (+91,15 %), de l'*Industrie Chimique* (+27,48 %) et de l'*Electricité et Eau* (+13,75 %).

Par contre, l'*Industrie Agroalimentaire* (-27,03 %), l'*Industrie du Textile et des Chaussures* (-46,49 %) subissent de fortes baisses du chiffre d'affaires entre 2003 et 2006. Ces contre-performances peuvent s'expliquer par la fermeture des usines de production de sucre et du textile dans les zones du Nord de la Côte d'Ivoire du fait de la crise politico-militaire. Nous pouvons noter également pour ce qui concerne spécifiquement le *Textile et Chaussures*, la contraction de la demande extérieure, la contrefaçon, la concurrence d'origine

<sup>17</sup> Taux de croissance global sur la période = (1+Taux de Cce en 2004).(1+Taux de Cce en 2005).(1+Taux de Cce en 2006)-1

asiatique et la suppression de certains segments de marché (tenues scolaires en 2001/2002) comme facteurs explicatifs de la diminution du chiffre d'affaires. Cela démontre la faiblesse de ces industries à faire face aux chocs exogènes et à la concurrence internationale.

**Tableau 3: Chiffre d’Affaires dans l’Industrie de 2003 à 2006 (en milliards de F.CFA)**

INDUSTRIES	2003		2004			2005			2006			2003- 2006
	Obs	Moy	Obs	Moy	Δ (%)	Obs	Moy	Δ (%)	Obs	Moy	Δ (%)	Δ (%)
INDUS 1	19	30.22	22	43.44	43.78	18	80.99	86.42	22	57.76	-28.68	91.15
INDUS 2	80	14.67	90	10.48	-28.58	97	10.59	1.07	102	10.71	1.09	-27.03
INDUS 3	22	4.12	28	2.66	-35.56	25	1.11	-58.09	27	2.20	98.14	-46.49
INDUS 4	57	2.74	54	3.13	14.24	52	2.82	-9.84	50	2.59	-8.10	-5.35
INDUS 5	42	4.15	47	3.73	-9.97	46	4.35	16.52	41	5.29	21.52	27.48
INDUS 6	46	3.26	51	3.33	2.14	49	3.70	11.15	53	3.04	-17.95	-6.86
INDUS 7	18	1.73	27	1.13	-34.71	23	1.11	-2.15	23	1.58	43.08	-8.58
INDUS 8	121	1.64	138	1.25	-23.46	147	1.20	-4.52	151	1.34	11.43	-18.56
INDUS 9	8	33.71	10	30.23	-10.30	9	32.86	8.70	8	38.34	16.67	13.75
Total	413	6.82	467	6.41	-6.06	466	7.59	18.46	477	7.28	-4.08	6.74

Source : Nos calculs à partir des données de la BDF/INS<sup>18</sup>

INDUS 1 = Extraction de pétrole /mines et Raffinerie, INDUS 2 = Industrie Agro-alimentaire, INDUS 3 = Textile – chaussures, INDUS 4 = Bois, INDUS 5 = Chimie, INDUS 6 = Matériaux de construction, INDUS 7 = Auto, mécanique électricité, INDUS 8 = Industries diverses, INDUS 9 = Energie électricité, eau.

Le troisième indicateur de performance est la valeur ajoutée<sup>19</sup> qui mesure la différence entre la valeur finale d'un produit et les consommations intermédiaires. Il est observé une baisse de 5,91 % de la valeur ajoutée dans le secteur industriel entre 2003 et 2006 (Voir Tableau 4). La valeur ajoutée moyenne de l'Industrie passe en effet de 1,07 milliards de F.CFA en 2003 à 1,00 milliard en 2006. Cet indicateur baisse en effet dans presque toutes les branches, notamment dans *l'Industrie du Textile et des Chaussures* (-53,60 % entre 2006 et 2003), *l'Industrie de l'Auto, Mécanique et Matériels Electriques* (-31,33 %), les *Matériaux de Construction* (-20,93 %), *l'Agroalimentaire* (-19,48 %) et dans les *Industries Diverses* (-19,26 %). Cet état de fait peut être lié à la faiblesse des investissements sur la période, découlant de la dégradation de l'environnement des affaires. Selon les données de la Banque Mondiale (2008), le montant alloué à la formation brute du capital en Côte d'Ivoire est passé de 1,160 milliards de dollars US (dollars constants de 2000) en 2001 à 1,007 milliards de dollars US en 2005 avant de remonter légèrement à 1,067 milliards de dollars US en 2007.

<sup>18</sup> BDF : Banque des Données Financières, INS: Institut National de la Statistique

<sup>19</sup> Valeur ajoutée = (Marges brutes+Produits accessoires+Subventions d'exploitation+Autres produits) – (Charges (hors charges du personnel))

Les investissements de façon générale ont ainsi chuté de 13,19 % entre 2001 et 2005 ou de 8,02 % entre 2001 et 2007.

Contrairement à la tendance générale de baisse de la valeur ajoutée, les branches des *Industries Extractives* et de la *Chimie* connaissent une hausse de la valeur ajoutée entre 2003 et 2006. Ainsi, la valeur ajoutée augmente de 379,9 % dans les Industries Extractives et de 22,26 % dans l'Industrie Chimique sur la période.

**Tableau 4: Valeur Ajoutée dans l'Industrie de 2003 à 2006 (en milliards de F.CFA)**

INDUSTRIES	2003		2004			2005			2006			2003-2006
	Obs	Moy	Obs	Moy	Δ (%)	Obs	Moy	Δ (%)	Obs	Moy	Δ (%)	Δ (%)
INDUS 1	19	0.64	22	2.04	219.10	18	6.05	196.06	22	3.07	-49.2	379.90
INDUS 2	80	2.56	90	2.08	-18.83	97	1.92	-7.45	102	2.06	7.18	-19.48
INDUS 3	22	1.06	28	0.61	-42.52	25	0.30	-50.90	27	0.49	64.39	-53.60
INDUS 4	57	0.70	54	0.75	7.48	52	0.65	-13.00	50	0.62	-4.76	-10.94
INDUS 5	42	0.38	47	0.02	-95.66	46	0.34	1983.2	41	0.46	35.29	22.26
INDUS 6	46	0.54	51	0.51	-5.49	49	0.47	-9.00	53	0.43	-8.07	-20.93
INDUS 7	18	0.61	27	0.32	-47.36	23	0.35	7.17	23	0.42	21.71	-31.33
INDUS 8	121	0.32	138	0.27	-15.87	147	0.23	-15.80	151	0.26	13.99	-19.26
INDUS 9	8	8.69	10	7.25	-16.49	9	7.21	-0.59	8	8.21	13.81	-5.51
Total	413	1.07	467	0.93	-12.63	466	1.03	10.99	477	1.00	-2.97	-5.91

Source : Nos calculs à partir des données de la BDF/INS

INDUS 1 = Extraction de pétrole /mines et Raffinerie, INDUS 2 = Industrie Agro-alimentaire, INDUS 3 = Textile – chaussures, INDUS 4 = Bois, INDUS 5 = Chimie, INDUS 6 = Matériaux de construction, INDUS 7 = Auto, mécanique électricité, INDUS 8 = Industries diverses, INDUS 9 = Energie électricité, eau.

Les emplois dans l'industrie se situent en moyenne autour de 203 personnes par entreprise en 2003. Mais, le nombre moyen de salariés chute à 164 personnes en 2004 (-19,27 %), 148 personnes en 2005 (-9,49 %) avant de remonter à 154 personnes en 2006 (3,90 %). Sur la période 2003-2006, nous notons une baisse des emplois dans le secteur industriel de l'ordre de 24,08%. De même, la masse salariale baisse globalement de 21,45 % entre 2003 et 2006 (voir Tableau 5). Ainsi, la hausse générale de la production et du chiffre d'affaires entre 2003 et 2006 s'est faite sans accroissement de la main d'œuvre.

Les sous secteurs industriels pour lesquels la production, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée augmentent entre 2003 et 2006 (*Industries Extractives, Chimie*) ne sont pas des secteurs à très haute intensité en facteur travail (les emplois sont en baisse de façon générale, particulièrement dans l'industrie chimique de 12,45 % avec une chute de la masse salariale de 30,11 %). La production est par contre globalement en baisse dans les secteurs qui

traditionnellement absorbent beaucoup plus de main d'œuvre (Agroalimentaire, Textile et Chaussures et Bois). Cependant, les emplois augmentent dans les sous secteurs du *Bois* (+6,70 %), des *Matériaux de construction* (+1,70 %) et de la *Fabrication de pièces d'automobile, de machines et matériels électriques* (+1,07 %).

**Tableau 5: Emplois et Masse Salariale dans les Entreprises Industrielles de 2003 à 2006**

Industries		2003	2004		2005		2006		TC Global (%) 2003-2006
		Moy.	Moy.	TC An (%)	Moy.	TC An (%)	Moy.	TC An (%)	
INDUS 1	Emplois	96.68	97.00	0.33	117.61	21.25	89.50	-23.90	-7.46
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	1.17	1.39	18.67	1.81	30.46	1.01	-44.35	-13.84
INDUS 2	Emplois	397.52	306.24	-22.96	271.62	-11.31	278.54	2.55	-29.93
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	1.26	1.04	-17.55	0.96	-7.69	0.50	-48.02	-60.44
INDUS 3	Emplois	343.68	204.07	-14.64	101.12	-11.18	183.00	0.72	-23.64
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.79	0.56	-40.62	0.20	-50.45	0.43	80.97	-46.75
INDUS 4	Emplois	246.36	265.06	-28.67	264.25	-63.53	262.86	109.92	-45.39
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.50	0.53	7.59	0.52	-0.30	0.44	-0.53	6.70
INDUS 5	Emplois	166.15	142.36	6.50	107.26	-2.88	116.12	-15.35	-12.45
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.34	0.33	-14.32	0.30	-24.66	0.54	8.26	-30.11
INDUS 6	Emplois	74.75	70.44	-4.29	79.65	-7.37	76.02	77.58	57.43
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.30	0.28	-5.77	0.29	13.08	0.26	-4.56	1.70
INDUS 7	Emplois	79.50	52.56	-9.02	64.26	3.58	80.35	-9.13	-14.36
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.35	0.23	-33.89	0.25	22.26	0.24	25.03	1.07
INDUS 8	Emplois	86.13	68.24	-33.52	59.82	8.47	60.64	-4.33	-31.01
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.21	0.17	-20.77	0.16	-12.34	0.50	1.38	-29.59
INDUS 9	Emplois	677.00	522.80	-17.19	572.00	-7.23	639.38	215.27	142.21
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	4.43	3.72	-22.78	4.47	9.41	1.93	11.78	-5.56
Total	Emplois	202.6	163.6	-19.27	148.1	-9.49	153.8	3.90	-24.08
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.640	0.568	-11.16	0.548	-3.63	0.502	-8.26	-21.45

Source : Nos calculs à partir des données de la BDF/INS

INDUS 1 = Extraction de pétrole /mines et Raffinerie, INDUS 2 = Industrie Agro-alimentaire, INDUS 3 = Textile - chaussures, INDUS 4 = Bois, INDUS 5 = Chimie, INDUS 6 = Matériaux de construction, INDUS 7 = Auto, mécanique électricité, INDUS 8 = Industries diverses, INDUS 9 = Energie électricité, eau.

Pour prendre en compte les variations dans l'emploi liées aux entrées et sorties des entreprises dans une branche donnée et les variations issues de l'absence d'informations pour des entreprises sur certaines années, nous considérons les entreprises pour lesquelles les données existent sur toute la période 2003-2006 (panel cylindré). Les statistiques portant sur les 236 entreprises concernées (Voir Annexe 1), réparties dans toutes les branches, indiquent qu'en moyenne le nombre d'employés augmente dans les branches des *Matériaux de Construction* (+21,52 %), des *Industries Extractives* (+17,53 %) et du *Bois* (+4,83 %) entre 2003 et 2006 (Annexe, Tableau 1C).

Les statistiques du panel cylindré indiquent une hausse des emplois et de la masse salariale dans les *Industries Extractives*, en conformité avec la hausse de la production et du chiffre d'affaires. La valeur ajoutée est cependant en baisse entre 2003 et 2006, contrairement

au résultat du panel non cylindré. Les emplois créés par les entreprises de cette branche apportent peu à la création de valeur. La contradiction observée entre le panel non cylindré et le panel cylindré, pourrait également s'expliquer par l'entrée de nouvelles entreprises de tailles plus petites par rapport à la moyenne de la branche, au cours de la période. Les nouvelles entreprises entraînent une baisse en moyenne dans l'emploi mais apportent des investissements nouveaux et favorisent ainsi une hausse de la valeur ajoutée (au niveau du panel non cylindré).

Au niveau de l'*Industrie Chimique*, les résultats du panel cylindré confirment une baisse de l'emploi (-33,14 %) associée à une hausse de la production, du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. Ce qui pourrait indiquer une réduction des emplois peu qualifiés au profit de travailleurs plus qualifiés qui favorisent un accroissement de la valeur ajoutée, de la production et du chiffre d'affaires. Cette assertion est renforcée par le fait que la masse salariale augmente dans cette branche (+98,99 % ; voir Annexe 1C).

Les employés dans la branche de l'*Industrie du Bois* augmentent en moyenne (voir Tableau 5 et Annexe 1C), nonobstant la baisse de la production, du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. Ce résultat peut s'expliquer par le remplacement du capital physique par de la main d'œuvre bon marché. Une exploration des données du panel cylindré montre que les frais du personnel dans cette branche passent en moyenne de 595,61 millions de F.CFA en 2003 à 589,86 millions de F.CFA en 2006 et connaissent une baisse globale de 0,96 % (Annexe 1C).

Le Tableau 6 permet de résumer les évolutions par branches d'activités industrielles en ce qui concerne les quatre indicateurs retenus. Le signe + dans le tableau indique un accroissement de l'indicateur sur la période tandis que le signe – révèle une baisse. Les signes entre parenthèses concernent les entreprises du panel cylindré.

Nous pouvons noter que sur la période 2003-2006, les branches industrielles pour lesquelles la production augmente et qui sont susceptibles de générer de l'emploi sont celles des *Industries Extractives* et des *Matériaux de Construction*. Le sous-secteur de l'*Industrie Chimique* connaît une croissance de la production, du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée mais les emplois sont en baisse. Le dynamisme de cette branche semble être soutenu par un essor technologique qui nécessite une main d'œuvre plus qualifiée.

**Tableau 6: Résumé de la Croissance dans les Quatre Indicateurs par Branche**

INDUSTRIES	$\Delta PI$ 2003-2007	$\Delta CAff.$ 2003-2006	$\Delta VA$ 2003-2006	$\Delta Empl o i$ 2003-2006
Extraction de pétrole /mines et Raffinerie	+	+ (+)	+ (-)	- (+)
Industrie agro-alimentaire	-	- (-)	- (+)	- (-)
Textile - chaussures	-	- (-)	- (-)	- (-)
Bois	-	- (-)	- (-)	+ (+)
Chimie	+	+ (+)	+ (+)	- (-)
Matériaux de construction	+	- (+)	- (-)	+ (+)
Auto, mécanique électricité	-	- (-)	- (-)	+ (-)
Industries diverses	+	- (+)	- (+)	- (-)
Energie électricité, eau	+	+ (+)	- (-)	- (-)
Total industrie	+	+ (+)	- (+)	- (-)

Source : L'auteur

Il convient de noter que la reprise entre 1994 et 1998 de la croissance des activités industrielles consécutive à la dévaluation du FCFA en 1994 n'a pas suffi pour impulser une relance économique durable en raison de l'insuffisance des réformes structurelles mises en œuvre et de l'instabilité politique et sociale. Les crises à répétition, notamment celle du 19 septembre 2002, ont affecté gravement les performances industrielles en Côte d'Ivoire. Malgré la dégradation de l'environnement des affaires, les *Industries Extractives et de la Raffinerie*, des *Matériaux de Construction* et de *la Chimie* connaissent une performance remarquable sur la période 2003-2006. Pour les deux premières branches la performance est plutôt liée à l'accroissement des ressources (exploitation de nouveaux gisements de pétrole), à l'environnement international (hausse du prix du pétrole) et à un accroissement de la demande intérieure (accroissement de la demande de logements en Côte d'Ivoire et particulièrement à Abidjan). Au niveau de l'industrie chimique, la performance semble plutôt tributaire de stratégies internes, notamment un accroissement de l'intensité capitaliste et de la main d'œuvre qualifiée.

### 3.2.2. Les résultats économétriques

Nous cherchons dans cette section à déterminer les branches industrielles les plus performantes à partir d'une comparaison de leur contribution aux indicateurs de performance que sont la croissance du chiffre d'affaires, l'évolution de la valeur ajoutée et la croissance de l'emploi. Le Tableau 7 présente les résultats des estimations économétriques. Les entreprises de l'*Agroalimentaire* (branche dominante) sont prises comme base de comparaison pour appréhender les différences interbranches.

**Tableau 7. Branches industrielles et performance: Estimation de Panel Dynamique (2003-2006) - Blundell et Bond (1998)**

Variable Dépendante: Valeur Ajoutée/ Log des Effectifs/ Log du Chiffre d'Affaires	(I) Log du Chiffre d'Affaires (Milliards de F.CFA)				(II) Valeur Ajoutée (en Milliards de F.CFA)				(III) Log des Effectifs d'Employés			
	I.1. Echantillon Total		I.2. Panel Cylindré		II.1. Echantillon Total		II.2. Panel Cylindré		III.1. Echantillon Total		III.2. Panel Cylindré	
	Coeff.	( $\sigma$ )	Coeff.	( $\sigma$ )	Coeff.	( $\sigma$ )	Coeff.	( $\sigma$ )	Coeff.	( $\sigma$ )	Coeff.	( $\sigma$ )
Variable Endogène: Log du Capital												
Var. Ret. Valeur Ajoutée					-0.30	(0.28)	0.50**	(0.14)				
Var. Ret. Log (Emplois)									0.25	(0.23)	0.29	(0.20)
Var. Ret. Log (Chiffre d'Aff)	0.54**	(0.19)	0.66**	(0.23)								
Log (Capital *10 <sup>9</sup> )	0.06	(0.11)	0.17	(0.15)	-1.19 <sup>v</sup>	(0.64)	-0.54	(0.67)	0.01	(0.09)	0.07	(0.07)
Log (Effectifs Emplois)	0.34**	(0.13)	-0.60	(0.82)	-3.21	(3.41)						
Log (Frais du Personnel)							3.28	(3.59)				
Valeur Ajoutée (*10 <sup>9</sup> )									-0.02	(0.06)	-0.08	(0.09)
Log (Chiffre d'Affaires*10 <sup>9</sup> )					6.29 <sup>v</sup>	(3.41)			0.60*	(0.31)	0.22	(0.21)
Agro-alimentaire (base)												
Ind. Extractives et Raffinerie	1.10**	(0.41)	-0.86	(1.13)	-11.4	(14.0)	0.00	(2.10)	-1.16	(0.78)	0.45	(0.89)
Textile - chaussures	-0.39*	(0.19)	-0.85	(0.57)	1.44	(2.26)	0.65	(2.88)	0.47 <sup>v</sup>	(0.25)	-0.25	(0.38)
Bois	-0.25 <sup>v</sup>	(0.14)	-0.01	(0.47)	0.82	(2.64)	-1.69 <sup>v</sup>	(1.01)	0.55**	(0.18)	0.13	(0.28)
Chimie	-0.04	(0.14)	-0.69	(0.57)	-2.01	(1.79)	0.64	(2.66)	-0.04	(0.20)	-0.54	(0.36)
Matériaux de construction	-0.07	(0.16)	-1.12	(0.81)	-0.07	(2.63)	-0.32	(1.44)	0.01	(0.21)	-0.54	(0.35)
Auto, mécanique, électricité	-0.17	(0.19)	-0.65	(0.61)	0.47	(2.31)	-1.04	(1.30)	0.14	(0.22)	-0.26	(0.36)
Industries diverses	-0.26	(0.17)	-1.01	(0.66)	1.22	(3.07)	0.40	(2.22)	0.16	(0.22)	-0.56	(0.36)
Energie électricité, eau	0.00	(0.35)	0.31	(0.89)	4.22	(4.17)	-0.27	(4.85)	-0.16	(0.70)	0.72	(1.11)
Année 2004	0.02	(0.02)	0.08	(0.12)	0.37	(0.77)	0.11	(0.14)	-0.07**	(0.03)	-0.07	(0.04)
Année 2005	0.01	(0.03)	-0.04	(0.13)	0.37	(1.16)	0.15	(0.19)	-0.08*	(0.04)	-0.07	(0.05)
Année 2006	0.06*	(0.03)	0.09	(0.10)	0.65	(0.95)	2.02	(2.23)	-0.04	(0.05)	-0.03	(0.05)
Constante	-1.14 <sup>v</sup>	(0.60)	3.54	(3.99)	12.38	(14.4)	5.35	(4.09)	3.02**	(0.93)	3.57**	(1.02)
Nombre d'Observations	1392		944		1225		944		1387		944	
Nombre d'Entreprises	504		236		631		236		506		236	
Statistique de Fisher	57.48		8.56		2.48		11.76		32.52		9.98	
Prob > F	0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00	
Sargan/Hansen	0.298		0.615		0.856		0.486		0.340		0.679	
AR(2)	0.769		0.765		0.463		0.343		0.404		0.714	

Notes :

(1) ( $\sigma$ ) : Ecart-type robuste (asymptotique) entre parenthèses, basés sur la correction de Windmeijer en échantillon fini, \*\* Significatif à 1%, \* Significatif à 5%, <sup>v</sup> Significatif à 10%.

(2) Dans les régressions (I) à (III), la variable retardée de la variable dépendante est instrumentée par son retard de premier ordre. La variable Log (Capital) est instrumentée par ses retards de second ordre.

(3) Les variables muettes temporelles et celles des branches industrielles sont utilisées comme instruments exogènes dans toutes les estimations.

(4) Sargan/Hansen est le test de restrictions de suridentification pour les estimateurs de GMM et AR (2) est le test de second ordre de corrélations des termes d'erreur (les p-values ou seuils de significativité sont reportés).

(5) Toutes les estimations sont faites à partir de la méthode GMM en deux étapes

Les estimations portant sur l'échantillon total (colonne I.1.), montrent que pour des entreprises similaires<sup>20</sup>, celles de la branche du *Textile et des Chaussures* et celles de la branche du *Bois* affectent négativement la croissance du chiffre d'affaires dans le secteur industriel sur la période 2003-2006, comparativement à celles de l'*Agroalimentaire*. A l'opposé, le sous-secteur des *Industries Extractives* permet de générer en moyenne un chiffre d'affaires significativement plus élevé que la branche de l'*Agroalimentaire*. Il ressort donc que comparativement à la branche de l'*Agroalimentaire*, en 2003-2006, celle des *Industries*

<sup>20</sup> Les mêmes niveaux de capital et d'emplois



*Extractives* connaît en moyenne un chiffre d'affaires plus élevé. Ce qui s'explique par l'accroissement de la production pétrolière sur la période.

Lorsque nous considérons les mêmes entreprises sur toute la période (panel cylindré), aucune différence significative n'est observable (colonne I.2). La différence observée précédemment entre les entreprises de l'*Agroalimentaire* et celles des *Industries Extractives*, pourrait être liée aux caractéristiques des entreprises qui sortent et de celles qui entrent au niveau de chaque branche. Les nouvelles entreprises du sous secteur des *Industries Extractives* semblent en moyenne dégager un chiffre d'affaires supérieur à celui des firmes qui entrent sur le marché de l'agroalimentaire.

Au niveau de l'évolution de la valeur ajoutée, les résultats (Colonne II.1.) montrent que dans l'ensemble il n'y a pas de variations significatives entre la branche de l'*Agroalimentaire* et les autres branches sur la période 2003-2006. Cependant, les estimations portant sur le panel cylindré mettent en évidence que pour des entreprises similaires au niveau du capital et de l'emploi, celles du sous-secteur du *Bois* ont en moyenne une valeur ajoutée plus faible que celles de l'*Agroalimentaire*. Le coefficient estimé pour le *Bois* est -1,69 et significatif à 10 % (Colonne II.2.). Le coefficient estimé pour l'*Industrie Chimique* est par ailleurs positif mais non significatif.

Pour ce qui concerne l'emploi, nous notons que l'*Industrie du Bois* et l'*Industrie du Textile et des Chaussures* sont significativement plus pourvoyeuses d'emplois que celle de l'*Agroalimentaire* sur la période 2003-2006, lorsque nous contrôlons pour le niveau du capital, la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires (Colonne III.1.). Ce résultat n'est pas confirmé lorsque nous observons les mêmes entreprises sur la période (Colonne III.2). Cependant les coefficients estimés pour l'industrie du Bois et les Industries Extractives sont positifs quoique non significatifs. Les variations relatives de l'emploi entre les branches citées pourraient ainsi relever des différences entre branches basées sur les tailles des entreprises qui entrent ou sortent de chaque industrie d'une année à une autre. Comme mentionné plus haut, les sous-secteurs cités, spécialement celui de l'*Industrie du Bois*, ont absorbé une main d'oeuvre peu qualifiée sur la période.

Les résultats économétriques indiquent que pour des entreprises similaires en termes de capital investi et d'emplois, celles de l'*Industrie de l'Agroalimentaire* ont en moyenne un chiffre d'affaires significativement plus élevé que les entreprises du *Textile et Chaussures* et

celles du *Bois*. De façon générale, il n'est pas observé de différences interbranches en ce qui concerne l'évolution de la valeur ajoutée. Nous pouvons relever cependant que la valeur ajoutée dans le sous secteur du *Bois* apparaît plus faible que celle dans l'*Agroalimentaire*. Comparativement à l'*Agroalimentaire*, nous notons une hausse relative de l'emploi dans le secteur du Bois qui comme souligné plus haut s'explique par un remplacement des emplois intensifs en capital humain par des emplois moins onéreux.

#### **4. Les contraintes pesant sur le développement industriel**

Les contraintes pesant sur l'industrie ivoirienne sont nombreuses et multiformes. Elles constituent un frein à l'industrialisation de l'économie.

##### **4.1. L'instabilité socio-politique, l'environnement des affaires et la pauvreté**

L'élan constaté au cours de la période de reprise économique a été freiné par la série de crises sociopolitiques qu'a connues la Côte d'Ivoire depuis 1999, dont le point culminant est la crise militaro-politique qui a débuté le 19 septembre 2002. Ces crises ont ralenti le rythme de croissance économique, se traduisant en général par la détérioration de l'environnement des affaires, la baisse de la production, la baisse de la valeur ajoutée, les pertes d'emplois, l'augmentation du chômage et de la pauvreté.

Les entreprises hors zone de conflit, en forte interaction (fournisseurs ou clients) avec les industries des zones occupées par l'ex-rébellion, ont subi indirectement les effets pervers de la crise du fait du non approvisionnement des usines en intrants et matières premières. Il faut noter également les difficultés d'écoulement de la production et la contraction de la demande. Les pertes en chiffre d'affaires sont estimées entre 30% et 75% selon le degré de dépendance du marché aux zones ex-assiégées. Les entreprises en difficulté du fait de la guerre (approvisionnements difficiles, usines détruites ou fermées) sont les entreprises du *Textile*, et de l'*Agroalimentaire* dont particulièrement le sous secteur de production du sucre (« La Côte d'Ivoire en Chiffres 2007 »). La guerre a entraîné la destruction totale de 78 grosses entreprises, de la délocalisation de 120 autres et de 106 fermetures. De 1999 à 2006 la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire a recensé 580 entreprises sinistrées. La crise se traduit également par des contraintes financières, liées à la hausse des coûts de

transaction<sup>21</sup> et autres coûts d'exploitation (accumulation des charges fixes, coûts de manutention et de stockage des produits, etc.). L'on note également des contraintes importantes liées à la suppression des crédits fournisseurs étrangers du fait du risque pays, le coût élevé du crédit, ainsi que l'absence de fonds de garanties et la difficulté d'obtention de l'aval de l'Etat.

- *Un environnement macroéconomique et institutionnel peu motivant.* Les procédures administratives sont lourdes. L'environnement juridique et judiciaire est peu incitatif. Le coût du crédit bancaire est très élevé et les institutions bancaires et financières sont peu enclines à financer les micro-projets économiques. Il apparaît également une absence de véritable culture d'exportation des entreprises, une déficience du système d'information sur le commerce extérieur. L'économie ivoirienne souffre de l'inexistence de structures d'accompagnement intermédiaires qui se penchent beaucoup plus sur les contraintes réelles des entreprises et surtout des PME/PMI.

La situation de la gouvernance en Côte d'Ivoire est analysée par le biais de 4 indicateurs présentés par une équipe de la Banque Mondiale (Kauffman et al, 2008). Ces indicateurs sont : la stabilité politique et absence de conflits, l'efficacité des actions gouvernementales et la qualité de la régulation et la maîtrise de la corruption. Ils prennent des valeurs allant de -2,5 à +2,5 avec des niveaux plus élevés indiquant une meilleure gouvernance. Le tableau 8 montre que l'état de la gouvernance portant sur ces quatre variables s'est globalement dégradé sur la période allant de 2002 à 2006. Cela annihile les efforts des hommes d'affaires et constitue un frein à l'industrialisation de la Côte d'Ivoire.

**Tableau 8 : Evolution de quelques indicateurs de gouvernance 2002-2006**

	Stabilité Politique et absence de conflits	Efficacité des actions gouvernementales	Qualité de la régulation	Maîtrise de la Corruption
2002	-1.81	-0.97	-0.48	-0.83
2003	-1.89	-0.92	-0.72	-1.00
2004	-2.16	-1.32	-0.99	-1.18
2005	-2.45	-1.39	-0.99	-1.27
2006	-2.15	-1.37	-0.94	-1.22

Source : Auteurs à partir des données de Worldwide Governance Indicators, Banque Mondiale, 2007

<sup>21</sup> Transport, multiplicité des barrages officiels et non officiels, rareté des crédits de campagne et des découverts bancaires, accumulation de créances douteuses, insécurité des sites de production des biens et des personnes.

- *Une aggravation de la pauvreté qui réduit la demande des ménages.* La pauvreté croissante de la population ivoirienne depuis quelques années est un autre écueil qui entrave l'industrialisation du pays, car la faiblesse de la demande intérieure ne permet pas le développement des économies d'échelles internes. La dégradation continue des conditions de vie des populations, spécialement du fait de la crise, limite le nombre de demandeurs potentiels internes. Selon, le DSRP (2009), la pauvreté en Côte d'Ivoire s'est aggravée. Le taux de pauvreté est passé de 33,6% en 1998 à 38,4% en 2002 puis à 48,9% en 2008. Selon ce document, 70,1% de la population totale en 2008 ont déclaré connaître des difficultés pour s'alimenter, 68,1% des difficultés pour payer les soins sanitaires, 28,4% ont dit avoir perdu leur activité économique pendant que 26,3% éprouvent des difficultés pour se loger.

#### **4.2. La fiscalité et la dette intérieure**

- *Une politique fiscale peu favorable au développement de l'industrialisation.* La fiscalité pèse lourdement et pénalise le secteur privé, malgré les efforts de baisse entrepris par le gouvernement en réduisant l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial (impôt BIC) de 5 points passant de 40% à 35%. Ce poids des taxes s'explique par la forte propension de l'Etat ivoirien à vouloir tirer l'essentiel de ses ressources de la fiscalité, surtout de la fiscalité de porte (les taxes à l'importation et à l'exportation représentent en moyenne 50% des recettes fiscales totales) et des impôts sur le revenu des entreprises.

- *L'impact d'une dette intérieure croissante.* L'Etat est un gros client des entreprises par le biais des marchés publics. Or, depuis plusieurs années, du fait des crises répétées, l'on assiste à l'accumulation par l'Etat, d'arriérés intérieurs considérables qui asphyxient, du point de vue de la trésorerie, les entreprises privées. Selon le DSRP 2009, le stock de la dette intérieure est en constante hausse de 2003 à 2007. Il est passé de 820,1 milliards de F.CFA en 2003 à 1041,7 milliards en 2007, soit une augmentation de 27,02% en quatre ans. Malgré les efforts du gouvernement, les arriérés demeurent élevés et dépassent 100 milliards de F.CFA chaque année. Ils sont de 176,2 milliards en 2003, augmentent à 224,4 milliards en 2004 avant de chuter à 116,6 milliards en 2005, 107,4 milliards en 2006 puis 103,4 milliards en 2007.

#### **4.3. La faiblesse de la compétitivité interne et des échanges régionaux**

De nos jours, la compétitivité des entreprises est davantage liée à la capacité d'innovation de celles-ci, la qualité des produits, leur savoir-faire technique et à la recherche

et développement. L'une des faiblesses des entreprises ivoiriennes réside dans leurs insuffisances à anticiper sur les événements, à innover en matière de gestion et de technologie, et à utiliser de façon efficiente les ressources humaines disponibles et la technologie. Par ailleurs, les coûts élevés des facteurs de production tels que l'eau, l'électricité et le téléphone, affectent la compétitivité et constituent une contrainte majeure pour l'industrie ivoirienne.

Au sein de l'UEMOA, regroupant les pays ayant en commun une même monnaie, le franc CFA, les échanges entre membres n'atteignent pas 10% du volume global. De même, les échanges entre les 16 pays francophones, lusophones et anglophones regroupés au sein de la CEDEAO<sup>22</sup>, restent en deçà des 10%. Il faut noter que les pays du Nord dominent les échanges commerciaux parce qu'ils réalisent les trois quarts de leurs exportations entre eux. Ce qui n'est pas le cas des pays en voie de développement, particulièrement des pays africains dont les exportations composées pour la plupart de matières premières sont orientées vers les pays développés ou ceux qui ont amorcé un processus rapide d'industrialisation (Chine, Inde, etc.).

Les différentes contraintes attestent de la nécessité d'actions efficaces au niveau de tous les acteurs pour une consolidation des acquis et une rectification de ce qui constitue des obstacles à l'industrialisation. Des actions sont ainsi en cours de réalisation pour une industrialisation véritable de la Côte d'Ivoire. La section suivante a pour objet de jeter un regard prospectif sur le développement industriel de la Côte d'Ivoire.

## **5. Les perspectives de développement industriel**

Malgré les difficultés actuelles liées à la crise, le potentiel industriel ivoirien reste intact. Il offre des opportunités d'affaires et des perspectives à court, moyen et long termes en vue d'assurer une croissance industrielle créatrice de richesses et d'emplois dans la période post-crise.

### **5.1. Les perspectives à court terme**

Les conséquences immédiates du conflit appellent des actions urgentes du Gouvernement avec l'appui des bailleurs de fonds. Le Gouvernement a déjà entrepris des

---

<sup>22</sup> Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

actions en vue de préserver l'activité industrielle. Il s'agit entre autres du rallongement des délais de dépôts en douane de 20 à 35 jours, du renforcement du transit routier à destination des pays de l'hinterland (Burkina Faso et Mali) et de l'organisation des couloirs économiques en vue de la réouverture des industries situées en zones occupées par l'ex-rébellion. D'autres appuis de l'Etat à la relance de l'activité économique pourraient en outre être explorés en vue d'améliorer la trésorerie des entreprises. Il s'agit entre autres de l'accélération des remboursements d'arriérés de l'Etat, du rééchelonnement des échéances fiscales, des abattements fiscaux, de l'évaluation du patrimoine industriel endommagé en vue d'une aide éventuelle à la reconstruction, et de la réduction des coûts des facteurs, notamment des produits pétroliers et énergétiques. Différentes mesures sont par ailleurs arrêtées ou en cours d'élaboration pour dynamiser le secteur industriel.

- *Le renforcement de la qualité.* Une politique nationale en matière de qualité et normalisation est en cours d'élaboration pour renforcer le cadre juridique et institutionnel de la qualité. Plusieurs structures, comme le Laboratoire National d'Essai de Qualité de Métrologie et d'Analyse (LANEMA), la Côte d'Ivoire Normalisation (CODINORM) et la Direction de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation (DPQN), ont été mises en place respectivement en 1985, 1992 et 2001 pour la promotion et la mise en œuvre d'une démarche qualité.

- *La promotion des investissements.* Dans la perspective de sortie de crise, un nouveau projet de Code des Investissements est en cours d'élaboration. Il est prévu dans ce nouveau code, la prise en compte des nouvelles exigences de l'économie ivoirienne.

- *Le développement des PME/PMI.* Vu l'importance des PME/PMI dans l'économie ivoirienne, le dispositif d'appui mis en place doit être renforcé compte tenu des besoins accrus en termes d'encadrement et surtout de financement des PME/PMI. Une stratégie particulière et des objectifs spécifiques doivent être élaborés. Il est envisagé la création d'un Centre de Promotion de l'Entreprise Nationale (CEPEN) à cet effet.

- *L'amélioration de l'environnement des affaires.* Le Comité de Concertation entre l'Etat et le secteur privé a été réactivé en 2007. Ce Comité est un cadre d'échange entre l'administration publique et les opérateurs du secteur privé en vue d'arbitrer les conflits d'intérêts entre l'Etat et le secteur privé, et de mener des réflexions sur toutes les questions intéressant le développement du secteur privé.

- *Le renforcement du dispositif de collecte d'informations industrielles.* Il s'agit de la mise en place d'un mécanisme de collecte et de traitement d'informations sur l'industrie ivoirienne en vue de les rendre disponibles et de permettre l'élaboration de politiques industrielles sectorielles fiables.

## **5.2. Les perspectives à moyen et long terme**

Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, la Côte d'Ivoire s'est fixée pour objectif de favoriser le développement accéléré du secteur privé et de l'investissement industriel. Pour ce faire, sa stratégie vise à poursuivre la politique de libéralisation et de privatisation, à accroître le taux de transformation des produits agricoles et miniers et à modifier la structure des exportations dont les produits industriels devront constituer dans les années à venir, plus de la moitié des produits exportés, contre moins de 25% actuellement. Les orientations stratégiques du Gouvernement en matière de politique économique et plus spécifiquement, de développement industriel et de promotion du secteur privé sont appelées à prendre en compte les effets à long terme de la crise. Les différentes stratégies pour l'accroissement du taux de transformation concernent :

- *L'intensification de la valorisation industrielle des ressources locales.* Les travaux de réactualisation du Schéma Directeur de Développement Industriel (SDI) ont permis d'identifier les créneaux porteurs et des opportunités d'investissement industriel. Les études réalisées ont permis de dégager d'importantes opportunités de transformation des matières premières agricoles et minières qu'il faut exploiter.

- *La restructuration et la modernisation de l'outil industriel.* Un des problèmes structurels de l'industrie ivoirienne étant la faiblesse des capacités technologiques et de l'innovation, le Gouvernement œuvre actuellement à la conception d'un programme national de restructuration et de mise à niveau qui tient compte des spécificités nationales.

- *La promotion des exportations des produits industriels.* Il s'agit d'appuyer l'APEX-CI<sup>23</sup> pour le renforcement de la promotion des produits industriels à l'exportation, de développer et promouvoir les avantages comparatifs de produits ivoiriens. Au niveau sous-régional, il

---

<sup>23</sup> Association de la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire

s'agit de renforcer les dispositifs de promotion des entreprises industrielles au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO.

- *La réhabilitation et la création de nouvelles zones industrielles et d'un port sec.* Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire comporte deux grandes zones industrielles, la zone industrielle de Koumassi et la zone industrielle de Yopougon. Ces zones doivent être réhabilitées, délimitées et sécurisées afin de les adapter au contexte économique actuel. Il est prévu, dans le cadre du Schéma Directeur de Développement Industriel (SDI), d'étendre celle de Yopougon d'environ 170 ha et de créer des zones industrielles à Grand Bassam (50 ha), à Bingerville (200 ha), à San Pedro, à Bouaké et à Yamoussoukro. Le choix de ces sites semble être guidé par les dotations en ressources, l'intensité des activités économiques et les infrastructures. La majeure partie de l'activité industrielle se déroulant autour des villes portuaires, la création d'un port sec dans le nord du pays favorisera le développement équilibré de l'industrie en Côte d'Ivoire.

- *La mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique (APE).* Dans le cadre de la mise en œuvre des APE, l'UEMOA a conçu avec l'appui de l'ONUDI, un Programme Régional de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Industrie des Etats membres (PRMN). Ce programme a pour objectif majeur la relance de la production industrielle, la promotion de l'investissement, de l'emploi et l'amélioration de la compétitivité des économies aux niveaux régional et international. La Côte d'Ivoire œuvre actuellement à la conception d'un programme national de restructuration et de mise à niveau plus large qui tient compte des spécificités nationales en vue d'accroître sa compétitivité et de faire face aux faiblesses des capacités technologiques et de l'innovation.

Les objectifs spécifiques de ce programme concernent le renforcement des capacités managériales et des capacités en matière d'innovation technologique des entreprises en vue d'accroître les taux de transformation. Il vise également l'émergence des services d'appui au développement des compétences et qualifications nécessaires aux entreprises ainsi que l'adaptation de celles-ci aux exigences de l'intégration régionale et de la compétition internationale.

Ce programme comporte une phase pilote de deux ans qui a pris fin en février 2009 et une phase de déploiement de trois ans. La phase pilote a bénéficié d'un appui financier de 44,8 millions de F.CFA de l'UEMOA. L'objectif essentiel de cette phase étant d'apporter une



assistance concrète à 120 entreprises du secteur agroindustriel de l'Union, dont 15 ivoiriennes, en termes de restructuration et/ou de mise à niveau. Le budget de l'Etat de Côte d'Ivoire a accordé une dotation de 111,4 millions de FCFA au titre de l'année 2009 pour le déploiement. Le Comité National de Pilotage (CPN) et le Bureau National de Restructuration et de Mise à Niveau (BNRMN), structures d'exécution du programme, ont été formellement mis en place, respectivement par les arrêtés N°002 et N° 003 du 07 février 2008, mettant ainsi en lumière l'attachement du Gouvernement à l'exécution de ce programme.

## **Conclusion**

La Côte d'Ivoire dispose de capacités réelles pour réaliser de bonnes performances industrielles. Le Gouvernement ivoirien, de 1960 à nos jours, a montré sa volonté d'aboutir à la transformation locale des matières premières agricoles et minières en produits finis et semi-finis. L'évolution de l'industrie ivoirienne est le reflet des performances économiques du pays et des politiques industrielles mises en œuvre.

Le pays a connu un essor industriel important, qui lui a permis d'avoir le tissu industriel le plus important et le plus diversifié de la sous région. De 1960 à 1980, les objectifs fixés par les différentes politiques industrielles mises en place ont été atteints. Mais, la compétitivité des industries s'est détériorée au cours des différentes périodes de récession (1980-1993, 1999-2004) du fait, d'une part de la dégradation de l'environnement macroéconomique et institutionnel, et d'autre part, des carences propres à l'organisation et à la gestion des entreprises ivoiriennes. Les contraintes liées à la fiscalité, aux effets de la dette intérieure et extérieure, à la pauvreté grandissante, à la compétitivité et à la faiblesse des échanges sous régionaux ont constitué un frein à l'évolution de l'industrialisation de la Côte d'Ivoire et même de la sous région. Les crises militaro-politiques à répétition qu'a connues la Côte d'Ivoire, surtout celle du 19 septembre 2002, ont fragilisé le secteur secondaire entier. Les secteurs du textile et de l'agroalimentaire ont subi des dégâts énormes du fait de cette guerre.

Il se dégage des analyses descriptive et économétrique (panel dynamique) que les branches qui sont aujourd'hui en plein essor, au regard des performances sur la période 2003-2006, en termes de croissance de la valeur ajoutée, de l'emploi et du chiffre d'affaires sont

celles des *Industries Extractives et de la Raffinerie*, de la *Chimie* et des *Matériaux de Construction*. En plus des sous secteurs cités, nous retenons que les branches du *Textile et des Chaussures*, de la *Fabrication de Pièces Auto, Machines et Matériels Electriques*, de l'*Eau et de l'Electricité* et des *Industries Diverses*, sont en expansion en 2006-2007. Ces différentes branches industrielles ont besoin d'être soutenues.

Bien que le secteur du *Bois* connaisse une baisse des activités, l'on note que pour un même niveau de capital, les entreprises de ce secteur sont celles qui offrent le plus d'opportunités d'emploi. Cependant cette croissance de la demande de travail dans cette branche semble être orientée vers des emplois peu qualifiés.

Il apparaît ainsi nécessaire pour le gouvernement ivoirien de soutenir les branches industrielles en expansion sans négliger les sous-secteurs en difficulté. Toute politique visant à dynamiser le secteur industriel devra ainsi se pencher suffisamment sur la revitalisation de la branche des *activités du Bois* et de celle de l'*Agroalimentaire*.

Aujourd'hui, eu égard au caractère irréversible de la mondialisation, l'insertion de la Côte d'Ivoire dans ce processus risque d'être mise à mal par les effets à long terme de la crise du 19 septembre 2002, en ce sens qu'elle pourrait durablement affecter la compétitivité des entreprises ivoiriennes. Il serait par conséquent souhaitable d'envisager, en collaboration avec les partenaires au développement et les pays membres de la CEDEAO, un programme global de restructuration et de mise à niveau des entreprises, afin de faire face aux défis de l'ouverture au marché mondial. Avec le retour de la paix, l'Etat ivoirien doit prendre des mesures concrètes pour soutenir le secteur productif, afin d'assainir et de redonner de la vitalité au secteur industriel, pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance et du développement économique.

## BIBLIOGRAPHIE

Acte additionnel n° 05/99, portant adoption de la Politique Industrielle Commune (PIC) de l'UEMOA, (1999)

Arellano, M., et S., Bond (1991): "Some tests for specification of panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations" *Review of Economic Studies*, 58, pp.277-297.

Arellano, M., et O., Bover (1995): "Another look at the instrumental-variable estimation of error components models" *Journal of Econometrics* 68, pp.29-52.

Banque Mondiale (2008): *World Development Indicators, 2008*, World Bank

Blundell, R. et S., Bond (1998): "Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models", *Journal of Econometrics* 87, pp. 115-143

Gouvernement de Côte d'Ivoire (2009) : "*DSRP 2009: Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté*"

Kauffman D., A. Kraay and M. Mastruzzi (2008): "Governance Matters VII: Agregate and Individual Governance Indicators, 1996-2007", World Bank Policy Research Department Working Paper, No. 4654.

Kouassi, R. N. (2000), "Les contre-performances de l'agro-industrie ivoirienne : un essai de justification par l'approche structuraliste du paradigme structure-comportement-performance (SCP)", *Africa Development* , 25 (1 et 2), pp. 49-73.

Kouassy, O., Pegatienan, J et Bamba, N. (2004): "Côte D'Ivoire: Policy Making and Implementation: Examples of Selective Trade and Strategic Industrial Policies" in "*The Politics of Trade and Industrial Policy in Africa Forced Consensus*" edited by Charles C. Soludo, Osita Ogbu and Ha-Joon Chang, IDRC and Africa World Press, pp. 315-340.

Ministère de l'Economie et des Finances (2007) : "La Côte d'Ivoire en Chiffres 2007" ; Ministère de l'Economie et des Finances

Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé (2008) : "*Le secteur industriel et la crise sociopolitique du 19 septembre 2002 : impacts et perspectives*".

Ministère de l'Industrie et de Promotion du Secteur Privé (2008) : "*Politique d'industrialisation de la Côte d'Ivoire*"

Roodman, D. (2006): "How to Do xtabond2: An Introduction to "Difference" and "System" GMM in Stata" Working Paper 103, Center for Global Development, Washington.

Sanjaya, Lall (2004 ) : "Selective Industrial and Trade Policies in Developing Countries: Theoretical and Empirical Issues" in "*The Politics of Trade and Industrial Policy in Africa Forced Consensus*" edited by Charles C. Soludo, Osita Ogbu and Ha-Joon Chang, IDRC and Africa World Press, pp. 75-110

Windmeijer, F (2005): "A finite sample correction for the variance of linear efficient two-step GMM estimators", *Journal of Econometrics* 126, pp. 25 – 51

## ANNEXE 1

**Tableau 1A: Chiffre d’Affaires dans l’Industrie de 2003 à 2006 (en milliards de F.CFA) : Panel Cylindré**

INDUSTRI ES	2003		2004			2005			2006			2003- 2006
	Obs	Moy	Obs	Moy	Δ (%)	Obs	Moy	Δ (%)	Obs	Moy	Δ (%)	Δ (%)
INDUS 1	13	38.90	13	61.39	57.83	13	89.60	45.95	13	97.72	9.06	151.21
INDUS 2	41	23.53	41	21.59	-8.24	41	21.19	-1.88	41	22.40	5.71	-4.83
INDUS 3	13	2.84	13	2.22	-21.73	12	1.53	-30.96	12	1.65	7.22	-42.06
INDUS 4	28	3.46	28	3.69	6.72	28	3.48	-5.83	28	3.36	-3.20	-2.71
INDUS 5	25	5.42	25	5.24	-3.44	26	4.77	-8.88	25	6.21	30.09	14.46
INDUS 6	27	4.45	28	4.69	5.54	27	5.41	15.35	27	5.46	0.87	22.80
INDUS 7	7	2.85	7	2.55	-10.48	7	2.20	-13.64	8	2.49	13.26	-12.44
INDUS 8	77	2.02	76	1.84	-8.99	77	1.77	-3.75	77	2.07	17.08	2.56
INDUS 9	5	53.76	5	58.78	9.34	5	58.98	0.34	5	61.03	3.46	13.52
Total	236	9.76	236	10.72	9.78	236	12.14	13.31	236	13.09	7.81	34.09

Source : Nos calculs à partir des données de la BDF/INS

INDUS 1 = Extraction de pétrole /mines et Raffinerie, INDUS 2 = Industrie Agro-alimentaire, INDUS 3 = Textile – chaussures, INDUS 4 = Bois, INDUS 5 = Chimie, INDUS 6 = Matériaux de construction, INDUS 7 = Auto, mécanique électricité, INDUS 8 = Industries diverses, INDUS 9 = Energie électricité, eau.

**Tableau 1B: Valeur Ajoutée dans l’Industrie de 2003 à 2006 (en milliards de F.CFA) : Panel Cylindré**

INDUSTRI ES	2003		2004			2005			2006			2003- 2006
	Obs	Moy	Obs	Moy	Δ (%)	Obs	Moy	Δ (%)	Obs	Moy	Δ (%)	Δ (%)
INDUS 1	13	5.40	13	8.95	65.72	13	11.5	28.55	13	5.24	-54.48	-3.02
INDUS 2	41	3.83	41	4.21	9.92	41	3.79	-10.09	41	4.12	8.90	7.62
INDUS 3	13	0.55	13	0.30	-45.66	12	0.37	23.50	12	0.37	2.04	-31.52
INDUS 4	28	0.88	28	0.90	2.17	28	0.78	-13.51	28	0.84	7.89	-4.66
INDUS 5	25	0.42	25	-0.14	-134.20	26	0.51	-459.14	25	0.43	-15.80	3.42
INDUS 6	27	0.80	28	0.75	-6.79	27	0.77	2.67	27	0.72	-5.71	-9.76
INDUS 7	7	1.19	7	0.93	-21.97	7	0.77	-17.18	8	0.94	22.22	-21.02
INDUS 8	77	0.40	76	0.41	1.30	77	0.36	-12.07	77	0.42	17.12	4.33
INDUS 9	5	13.83	5	14.03	1.40	5	12.9	-7.85	5	13.0	0.80	-5.81
Total	236	1.69	236	1.88	10.86	236	1.96	4.43	236	1.70	-13.44	0.21

Source : Nos calculs à partir des données de la BDF/INS

INDUS 1 = Extraction de pétrole /mines et Raffinerie, INDUS 2 = Industrie Agro-alimentaire, INDUS 3 = Textile – chaussures, INDUS 4 = Bois, INDUS 5 = Chimie, INDUS 6 = Matériaux de construction, INDUS 7 = Auto, mécanique électricité, INDUS 8 = Industries diverses, INDUS 9 = Energie électricité, eau.

**Tableau 1C: Emplois et Masse Salariale dans les Entreprises Industrielles de 2003 à 2006 : Panel Cylindré**

Industries		2003	2004		2005		2006		TC Global (%) 2003- 2006
		Moy.	Moy.	TC An (%)	Moy.	TC An (%)	Moy.	TC An (%)	
INDUS 1	Emplois	104.00	115.54	11.09	131.23	13.58	122.23	-6.86	17.53
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	1.49	1.73	15.85	1.77	2.47	1.62	-8.48	8.65
INDUS 2	Emplois	559.80	543.46	-2.92	504.51	-7.17	504.63	0.02	-9.86
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	1.79	1.88	5.03	1.78	-5.38	0.80	-55.21	-55.49
INDUS 3	Emplois	222.23	199.08	-10.42	159.92	-19.67	142.67	-10.79	-35.80
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.44	0.42	-4.82	0.36	-15.82	0.48	35.15	8.28
INDUS 4	Emplois	304.14	290.11	-4.61	305.93	5.45	318.82	4.21	4.83
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.60	0.62	3.51	0.61	-0.91	0.59	-3.45	-0.96
INDUS 5	Emplois	224.64	213.56	-4.93	147.62	-30.88	150.20	1.75	-33.14
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.38	0.40	3.33	0.34	-14.40	0.76	124.96	98.99
INDUS 6	Emplois	109.93	107.04	-2.63	125.04	16.82	135.07	8.03	22.88
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.42	0.38	-9.00	0.44	14.85	0.46	5.55	10.31
INDUS 7	Emplois	142.29	126.71	-10.94	130.00	2.59	128.50	-1.15	-9.69
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.62	0.65	4.90	0.54	-17.36	0.51	-5.11	-17.74
INDUS 8	Emplois	99.04	91.88	-7.23	90.66	-1.33	93.96	3.64	-5.13
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.24	0.23	-3.47	0.24	3.33	0.68	181.78	181.08
INDUS 9	Emplois	1066.00	1013.40	-4.93	1016.80	0.34	1000.40	-1.61	-6.15
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	7.04	7.27	3.29	8.03	10.43	3.07	-61.81	-56.44
Total	Emplois	246.80	236.31	-4.25	224.85	-4.85	227.06	0.98	-8.00
	Masse Salariale en Mds de F.CFA	0.82	0.85	3.73	0.85	-0.54	0.76	-10.48	-7.64

Source : Nos calculs à partir des données de la BDF/INS

INDUS 1 = Extraction de pétrole /mines et Raffinerie, INDUS 2 = Industrie Agro-alimentaire, INDUS 3 = Textile – chaussures, INDUS 4 = Bois, INDUS 5 = Chimie, INDUS 6 = Matériaux de construction, INDUS 7 = Auto, mécanique électricité, INDUS 8 = Industries diverses, INDUS 9 = Energie électricité, eau.